le 16 novembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2012

2012 DDEEES 247 Subvention à l'association " Paris Librairies ", association des librairies de Paris.

Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement l'association « Paris Librairies »;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne COHEN-SOLAL, au nom de la 2e Commission,

Délibère:

Article 1 : Une subvention de 5.000 euros est attribuée l'association « Paris Librairies » domiciliée 238 rue de la Convention 75015 Paris (2012-DDEEES-247 ; n° Simpa : 122 781)

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur la Rubrique 90, Chapitre 65, Article 6574, Ligne P004 (VF 55003), du Budget de Fonctionnement de la Ville de Paris 2012 et suivants.